

FONDATION PAUL-HENRI SPAAK

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S.M. LE ROI
ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE
APPROUVE PAR ARRÊTE ROYAL DU 2 AOÛT 1973

Note de présentation des archives de la Fondation Paul-Henri SPAAK

Il existe deux fonds contenant des archives de Paul-Henri Spaak. Le premier est déposé à la Fondation qui porte son nom, le second au Musée de la Littérature (Bibliothèque Nationale de Belgique à Bruxelles).

1. Le fonds déposé à la Fondation

Depuis plusieurs années, la Fondation conservait dans les caves de la Fondation Universitaire à Bruxelles les papiers de Paul-Henri Spaak qui lui avaient été remis par sa famille.

Xavier Dehan et Thierry Grosbois ont été chargés de les inventorier dans la perspective de la rédaction d'une biographie de Spaak par Michel Dumoulin, Professeur à l'Université Catholique de Louvain. L'inventaire fut achevé en 1994 et la biographie publiée en 1999 aux Editions Racines (Bruxelles).

Le fonds déposé à la Fondation était composé de 45 caisses dont 29 de documents, 5 de photographies, 4 de décorations et médailles, 4 de livres et 2 d'objets personnels. Une partie des documents avaient été inventoriés pour la préparation des "Combats Inachevés", les mémoires de Spaak, publiées aux Editions Fayard (Paris) en 1969.

Aux fins de l'inventaire, aucun document n'a été retiré d'un dossier sauf s'il était manifestement mal classé. Aucun dossier existant n'a été dissous. L'organisation et la cohérence interne du fonds ont été maintenues.

L'ensemble des 14.000 documents a été numéroté et placé dans 900 fardes, elles-mêmes entreposées dans 100 caisses.

En ce qui concerne le contenu du fonds, il est conseillé de se référer à l'article de Thierry Grosbois à paraître en automne 2002 dans la Revue européenne d'Histoire/European review of History.

2. Le fonds déposé au Musée de la Littérature

Il l'a été par Simonne Spaak. Il est beaucoup moins important que le précédent et contient peu de documents originaux si ce ne sont les originaux des lettres de Spaak à Simonne Spaak dont

des photocopies et des versions dactylographiées figurent dans le fonds en possession de la Fondation.

MM. Dehan et Grosbois ont procédé à son inventaire selon la même méthode que décrite ci-dessus.

3. La numérisation des archives

En 2001, le fonds en possession de la Fondation a été transféré à son nouveau siège (avenue George Bergmann, 62 à Bruxelles) où il est entreposé dans des conditions de conservation beaucoup plus adéquates afin de procéder à la numérisation.

Pendant quelques mois, le Musée de la Littérature a permis à la Fondation de disposer de son fonds afin de procéder à l'établissement des bases de données informatiques et à la numérisation de la plupart des documents.

La Fondation dispose à présent de 38 CD reprenant la très grande majorité des documents appartenant aux deux fonds. N'ont pas été scannés les coupures de presse, les documents parlementaires ou émanant d'organisations internationales par exemple, les brochures, livres et publications diverses. Par contre toutes les lettres, documents manuscrits, rapports, compte rendus ou photos l'ont été.

Il a également été établi 3 bases de données (en Excel) permettant des recherches croisées:

- La première énumère l'intitulé de toutes les fardes, ce qui permet une recherche thématique;
- Les deux autres (l'une consacrée aux documents appartenant à la Fondation, l'autre aux documents déposés au Musée de la Littérature) permettent une recherche sur l'ensemble des documents sur base des critères suivants: cote, date, type de document, expéditeur, destinataires, personnes citées.

4. Conditions de consultation des archives

Toute consultation doit faire l'objet d'une demande préalable, auprès du professeur Michel Dumoulin, Département d'histoire, Faculté de philosophie et lettres, Collège Érasme, Place Blaise Pascal 1, B-1348 Louvain-la-Neuve.

À cette fin, les personnes intéressées doivent dûment compléter le formulaire téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.uclouvain.be/97024.html>